



présentation...

...DE LA CONVENTION

CNFPT – Haut commissariat à
l'ESS et à l'innovation sociale

En association avec le CNCRES et le
RTES



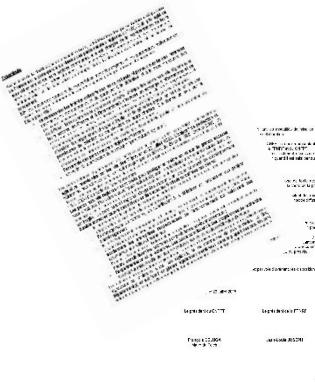
Présentation des partenaires

- Le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale** : établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public.
- Le **Haut Commissariat à l'ESS et l'Innovation Sociale** : rattaché au ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, le Haut-commissaire a une compétence interministérielle. Il est chargé d'impulser et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de développement de l'économie sociale et solidaire et de favoriser l'incubation et l'essaimage de projets innovants et performants.
- Le **RTES** : réseau de collectivités territoriales qui soutiennent l'ESS, rassemble aujourd'hui 135 collectivités adhérentes (Régions, départements, intercommunalités et communes) engagées dans des politiques de soutien à l'ESS. Espace d'échange de bonnes pratiques et de coordination nationale, le RTES est lié à la convention HCESSIS / CNFPT de par son périmètre d'action mais aussi pour un rôle d'animation de cette convention.
- Le **CNCRESS** : créé en 2014, est le lieu de concertation et de ressources pour les CRESS (Chambres régionales de l'ESS). Le CNCRESS a pour objectif d'animer le réseau, de favoriser la mutualisation entre les CRESS, de promouvoir leur action et de les représenter au niveau national.



LA CONVENTION

- Signée en 2015, renouvelée en 2018
- Objectifs :
 - Accompagner les agents de collectivités territoriales pour le développement de l'économie sociale et solidaire ;
 - Favoriser l'appropriation des enjeux de l'ESS ;
 - Participer par la formation, à l'intégration des dimensions sociale et environnementale dans la stratégie d'action publique territoriale ;
 - Faciliter la construction d'une offre de formation et d'actions conjointes adaptées aux besoins des agents territoriaux.



LES AXES DE LA CONVENTION

AXE 1



Partager les informations sur les besoins de formation des acteurs concernés et sur l'offre de formation réciproque

AXE 2



Rechercher les complémentarités, les possibilités de co-construction d'une offre de formation adaptée

AXE 3



Développer une stratégie de communication pour mobiliser les réseaux d'acteurs et rendre l'offre de formation visible

AXE 4



Promouvoir les actions de la convention de partenariat

3. Objectif pour la période 2020-2021

- Co-organiser des évènements...



Colloques, séminaires, journées d'études, journées d'actualité... en associant le CNCRESS et le RTES et en tant que de besoin, d'autres partenaires. Les thématiques de ces événements porteront sur l'ESS de manière générale (acteurs, emplois, secteurs d'activités...), sur les leviers d'action des collectivités territoriales pour soutenir l'ESS (accompagnement, coopérations territoriales, commande publique responsable, etc.), sur le rôle de l'ESS comme réponse à des enjeux de politiques publiques sectorielles (mobilité, alimentation, énergie, petite enfance, politique de la Ville, gestion des déchets, etc.).



Concrètement, dans chaque région, les correspondants Etat du HCESSIS et les délégués régionaux du CNFPT sont invités à **organiser un temps de formation à l'ESS des agents des fonctions publiques**, en associant la CRESS de leur territoire et le RTES, qui mettra en contact avec les collectivités potentiellement intéressées.



Le public cible :

Elus et agents des collectivités territoriales

Les agents des directions régionales des services de l'Etat : SGAR, DIRECCTE, DRJSCS...

Autres organismes publics (CDC, Bpifrance ...).



Le
Cnfpt
.fr

Les ressources

Les études de l'observatoire de l'ESS, CNCRESS

<https://www.cncres.fr/fr/lobservatoire>

Les chiffres clés de l'ESS

Les panoramas de l'ESS par région

Les points de repèreESS du RTEs

<https://www.rtes.fr/retrouvez-les-conferences-en-ligne-et-publications-2019-du-rtes>

L'économie sociale et solidaire et les collectivités locales

La loi sur l'économie sociale et solidaire

Les Scic et les collectivités

Les modes de contractualisation collectivités/acteurs de l'ESS

Marchés publics & ESS

Coconstruction des politiques publiques

Accès au foncier des acteurs de l'ESS

Des exemples de formation

[L'ESS s'engage dans vos territoires, et vous ?, délégation Grand Est, 2016](#)

[L'ESS, Un levier pour le développement économique durable des territoires, Angers, 2016](#)

[L'ESS s'engage dans vos territoires, et vous ? Lyon, 2017](#)

[L'ESS un outil de développement territorial, délégation NPDC, 2017 ;](#)

[Les Nouveaux modèles économiques territoriaux - 2017 ;](#)

